



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AVRIL 2026**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 28**

Mis en ligne le : 05/05/2026

L'an deux-mille vingt-six et le trente du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

**Présents** : M. GACHON - M. AMAR - M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI - Mme CUILIERE - M. IZACARD - Mme MIGLIOR - M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA - M. SAHRAOUI - Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - Mme BERTHOLLAZ - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. BENIHYA - M. SOW - Mme CHABROL - Mme BIRON - M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO - Mme MERAKCHI - M. HANACHI - M. COPPENS - M. GACHET - M. WAHARTE - Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme SIDOU - M. FARRUGIA - Mme NIETO

**Pouvoirs** : Mme ATTAFF à Mme ROVARINO - M. GAUDE à M. WAHARTE

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : M. COPPENS

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES-PATRIMONIALES ET SPORTIVES AU TITRE DE L'ANNÉE 2026**

**N° Acte : 7.5**

Délibération n°26-90

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques portant obligation de conclure une convention pour toute subvention dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros.

Vu le décret 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat.

Vu la délibération 25-163 relative aux avances de subventions 2026, octroyées aux associations.

Vu la délibération 25-41 relative aux conventions d'objectifs 2025, pour les associations subventionnées à plus de 23 000 euros.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Considérant que la commune souhaite favoriser, développer et promouvoir l'activité des associations communales ;

Considérant que la commune octroie des subventions aux associations communales sur la base de projets dont l'objectif est la promotion du « vivre ensemble » ;

À la suite du débat d'orientations budgétaires, il est demandé à l'assemblée délibérante de voter le montant des subventions directes aux associations pour l'année 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 27 voix Pour et 1 Abstention (FARRUGIA Philip)

N'ayant pas pris part au vote : 11 (GACHON Loïc / RUFFIN Jean-Luc / NIETO Béatrice / CHABROL Séverine / BENIHYA Fouad / MARTINEZ Carole / MORO Roxane / SAURA Didier / IZACARD Frédéric / CUILLIERE Nadine / ROBERT Thomas)

APPROUVE, pour l'année 2026, l'attribution de subventions directes aux associations culturelles, patrimoniales et sportives. La répartition est définie dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le tableau précise le montant des subventions qui seront versées à la suite de la présente délibération, et précise les montants qui pourront être versés en octobre 2026, sous condition de fourniture à la ville par les associations, d'un bilan provisoire d'activité qui sera transmis fin août 2026.

IMPUTE la dépense au budget de fonctionnement 2026.

POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 05 mai 2026

Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation  
Le Directeur des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**M.COPPENS**



**M. HABASTIDA**



## Attribution de subventions aux associations -2026

Secteur - Culture, Cinéma, Patrimoine	Avance subvention Conseil Municipal du 18 décembre 2025	Montant subvention Proposé en avril 2026	Montant subvention Proposé en octobre 2026	Montant total subvention 2026
Roucas Country Attitude		750 €		750 €
Récrépatch		400 €		400 €
L'Echo Peint		500 €		500 €
Vocaliz		500 €		500 €
Musical Riot		8 000 €		8 000 €
Musical Riot "Dub Station Festival"		15 000 €		15 000 €
"Ici et Ailleurs" Festival "y a de la voix"		4 000 €		4 000 €
Charlie Free	25 000 €	10 000 €		35 000 €
Charlie Free "Festival Charlie Free"		28 000 €	12 000 €	40 000 €
Charlie Free "Les Rdv de Charlie"		10 000 €		10 000 €
Evohé Théâtre		10 500 €	4 500 €	15 000 €
Les Ailes du sud est		300 €		300 €
Les Ailes du sud est- exposition présentant l'histoire de l'aéronautique autour de l'Etang de Berre		1 500 €		1 500 €
Terpsichore		500 €		500 €
La Fabrique à Croquis		500 €		500 €
Image de ville image de vie- Accompagnement du projet de film 1998 sur le territoire vitrollais		8 000 €		8 000 €
Paréa Production "Festival Basses fréquences"		16 000 €		16 000 €
Vatos Locos Vidéo	15 000 €	52 500 €	22 500 €	90 000 €
Les Amis de Notre Dame de Vie		600 €		600 €
Association Vie d'Artiste		14 355 €		14 355 €
Les Amis du Gospel		300 €		300 €
Lei Dindouletto Dou Roucas - les amis du vieux village		2 000 €		2 000 €
Lei Dindouletto Dou Roucas - les amis du vieux village "Village 1900		7 500 €		7 500 €
Secteur - Sports	Avance subvention Conseil Municipal du 18 décembre 2026	Montant subvention Proposé en avril 2026	Montant subvention Proposé en octobre 2026	Montant total subvention 2026
Académie Jujitsu Vitrolles		6 500 €		6 500 €
Bloc N Roc Escalade		500 €		500 €
Club de Lutte de Provence Vitrolles		6 000 €		6 000 €
Dojo Fudo Shin		11 000 €		11 000 €
ETHQ KUNG Fu Vitrolles		5 000 €		5 000 €
ETHQ KUNG Fu Vitrolles "Organisation championnat national de Sanda",3,		2 500 €		2 500 €
Espoir Sportif Vitrollais	10 000 €	10 850 €	4 650 €	25 500 €
Impact Karaté Club		2 400 €		2 400 €
Judo Sport Vitrolles	10 000 €	12 500 €		22 500 €
Sport et Jeunes Vitrollais	6 000 €	6 650 €	2 850 €	15 500 €
Sport et Jeunes Vitrollais "Star Night"		14 500 €		14 500 €
Ecole d'Arts Martiaux Takeda Vitrolles		1 000 €		1 000 €
Kyokushin Karate Dojo		1 500 €		1 500 €
Olympique des Sourds de Vitrolles		900 €		900 €
Vitrolles Karaté Club		1 500 €		1 500 €
Vitrolles Taekwondo		2 900 €		2 900 €
Sporting Club Vitrolles	10 000 €	18 550 €	7 950 €	36 500 €
Sporting Club Vitrolles "Projet Tournoi National Féminin"		1 500 €		1 500 €
Vitrolles Handball Jeunes	15 000 €	25 200 €	10 800 €	51 000 €
Vitrolles Rugby Club	15 000 €	10 500 €	4 500 €	30 000 €
Vitrolles Rugby Club "Trophée des collèges"		1 000 €		1 000 €
Vitrolles Sport Basket	15 000 €	20 000 €	7 000 €	42 000 €
Vitrolles Sport Basset " 3x3		4 000 €		4 000 €
Vitrolles Sport Volley Ball	32 500 €	21 350 €	9 150 €	63 000 €
Acrosphère Vitrolles Trampoline		4 200 €		4 200 €
Amicale Vitrolles Sport Cyclisme		900 €		900 €
Cheval et Nature		1 000 €		1 000 €
Association Vitrolles Chasse Sous-Marine		3 000 €		3 000 €
Club de Plongée Sous-Marine le Poulpe		2 000 €		2 000 €
Club de Voile Canoe Kayak		6 000 €		6 000 €
Courir à Vitrolles "Projet Manifestation"		4 000 €		4 000 €
Cyclo Club Vitrollais		500 €		500 €
Les Ferristes du Rocher		1 500 €		1 500 €
Gym Rythmic Vitrolles	15 000 €	11 200 €	4 800 €	31 000 €
Gym des Bords de l'Etang		500 €		500 €
Sport et Nature		1 600 €		1 600 €

Tennis Club Vitrolles	15 000 €	16 000 €	7 000 €	38 000 €
Gignac Vitrolles Tennis de Table		900 €		900 €
Vitrolles Badminton		10 000 €		10 000 €
Vitrolles Badminton " Tournoi Della Roma"		2 500 €		2 500 €
Vitrolles Gym	15 000 €	14 000 €	6 000 €	35 000 €
Vitrolles Haltéro Musculation		3 600 €		3 600 €
Vitrolles Running Detente		1 000 €		1 000 €
Vitrolles Sport Athlétisme		13 000 €		13 000 €
Vitrolles Sport Aviron		1 200 €		1 200 €
Vitrolles Sport Natation	15 000 €	14 000 €	6 000 €	35 000 €
Vitrolles Sport Tir		10 500 €		10 500 €
Vitrolles Triathlon	10 000 €	20 300 €	8 700 €	39 000 €
Vitrolles Triathlon "Triathlon des Marettes"		3 000 €		3 000 €
Vitrolles Vélo Club BMX	10 000 €	10 500 €	4 500 €	25 000 €
Vitrolles Vélo Club BMX" Coupe PACA Bmx"		1 000 €		1 000 €
AS Collège Camille Claudel		500 €		500 €
AS Collège Henri Bosco		600 €		600 €
AS Collège Fabre		600 €		600 €
Association Sportive et Scolaire du Lycée Jean Monnet		500 €		500 €
AS Lycée Professionnel Caucadis		500 €		500 €
Association Sportive du Lycée Pierre Mendès France		1 000 €		1 000 €
USEP école primaire M Morin		500 €		500 €
USEP école maternelle Mistral		400 €		400 €
USEP école primaire Prairial		800 €		800 €
USEP école primaire RAIMU		500 €		500 €
USEP école primaire La Fontaine		500 €		500 €
USEP école maternelle Jean-Jacques Rousseau		500 €		500 €
Need For Drift 13 - Méga motors		1 000 €		1 000 €